



Règlement de l'Accueil de Loisirs Leï Platano à Ollioules

La commune d'Ollioules a confié la gestion de son centre de loisirs à la Ligue de l'Enseignement FOL 83 par délégation de service public. Le centre accueille les enfants **de 3 à 16 ans**.

Les périodes d'ouverture :

Le centre est ouvert pendant les vacances scolaires ainsi que tous les mercredis. Pour les vacances de Noël, le centre est ouvert une semaine sur les deux. Pour les mercredis, l'inscription peut se faire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Pour cela la récupération ou le dépôt des enfants se fait entre 11h et 11h30 puis entre 13h30 et 14h.

Le fonctionnement :

L'accueil du matin se fait entre 7h30 et 9h. Celui du soir entre 17h et 18h30 pendant les vacances et entre 16h30 et 18h30 le mercredi.

Pendant les vacances, nous proposons un accueil jusqu'à 10h le vendredi.

Les repas, pique niques et goûters sont fournis par l'accueil de loisirs.

Les plus petits ont la possibilité de faire la sieste. Les parents en informent l'équipe le matin.

Prévoir un petit sac à dos avec selon la saison : gourde, casquette, crème solaire, maillot serviette et rechange pour les petits.

Les permanences pour les inscriptions :

Pendant les vacances scolaires : tous les jours de 7h30 à 11h et de 14h à 18h30.
Pendant les périodes scolaires : le mardi de 15h à 19h, le mercredi de 7h30 à 11h et de 14h à 18h30 et le jeudi de 12h à 16h.

Les enfants doivent être inscrits au plus tard deux semaines avant leur arrivée au centre. Le règlement doit être effectué lors de la réservation. Il peut se faire en chèque à l'ordre de la FOL 83, en espèces, en tickets CESU ou en chèques vacances.

Les pièces à fournir :

Les documents à remplir sont disponibles sur le centre ou téléchargeables sur le site <http://www.fol83laligue.org/> à la rubrique vacances/accueils de loisirs /Ollioules

ALSH Ollioules, 153 chemin des vergers de Saint Roch

04 94 63 21 47 / 06 13 98 51 50

alsh.olioules@laligue83.org

Le renouvellement des dossiers se fait chaque année en janvier avec l'avis d'impôts et la mise à jour des vaccinations. En cas de déménagement, les familles doivent nous en tenir informés.

Les tarifs :

- Le prix journalier est calculé à partir des avis d'impôts du foyer et tient compte du nombre d'enfants inscrits.
- Pour profiter de la grille de tarifs des résidents ollioulais (votée en conseil municipal), il est nécessaire de fournir l'un des documents suivants :
 - un justificatif de domicile des parents sur Ollioules
 - un justificatif de domicile des grands parents sur Ollioules + une copie du livret de famille des grands parents.
 - un justificatif de taxe professionnelle sur la commune.

Si aucune de ces conditions ne peut être remplie, l'inscription reste possible en ajoutant un supplément de 7.30 euros par jour ou de 5.24 euros par demi-journée.

- Pendant les vacances, il est possible d'inscrire les enfants à la journée. Pour cela, un supplément de 2 euros est ajouté au prix journalier.
- En cas d'absence, il est possible d'obtenir un remboursement ou un avoir sur présentation d'un certificat médical avant la fin du mois en cours.
Il est aussi possible d'annuler une inscription jusqu'à une semaine avant.

Les activités :

Le projet pédagogique de notre structure repose sur des actions d'Education à l'Environnement et au Développement Durable. Il est disponible par mail ou à l'accueil du centre. Les enfants pourront découvrir la vie des abeilles grâce à des ateliers sur notre rucher, participer à l'entretien du potager, fabriquer des nichoirs, pratiquer le tri sélectif... Les parents ainsi que toutes les bonnes volontés sont invités à participer entre autre au potager ou au rucher.

Le programme de chaque période est envoyé par mail aux familles. En concertation avec les enfants nous proposons des activités qui correspondent à leurs attentes : activités manuelles, jeux sportifs, jeux d'expression, grands jeux... L'été, deux piscines présentes sur le centre permettent aux enfants de se rafraichir et des mini camps de 3 jours sont proposés.

Pendant les vacances, les enfants profitent d'une sortie par semaine.